

## Limites conceptuelles et méthodologiques de l'ÉE : redéfinition de la notion d'impact et son analyse

Gilles CÔTÉ

Directeur général

SIFÉE

*Gilles COTE occupe le poste de directeur général du SIFÉE depuis juillet 2012. Ce dernier possède une formation multidisciplinaire en droit, en environnement, en géographie et en développement régional. Ces recherches à la maîtrise et au doctorat ont porté sur les processus décisionnels en environnement, particulièrement les dispositifs d'évaluation environnementale (ÉE), la participation citoyenne aux processus d'ÉE et l'application d'approches multicritères d'aide à la décision à l'évaluation environnementale. Monsieur COTE a travaillé comme expert-conseil en environnement dans le secteur privé. À ce titre, il a participé à la réalisation de plusieurs études d'évaluation et de suivi des impacts sur l'environnement portant notamment sur des projets d'aménagements hydroélectriques réalisés au Québec et à l'étranger. Également, ce dernier a participé à plusieurs recherches universitaires d'envergure portant notamment sur l'acceptabilité sociale des projets énergétiques (Université du Québec à Rimouski – Québec 2009) et l'application de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) en matière de développement territorial (Université du Québec à Montréal – Québec 2005). Enfin, Monsieur COTE enseigne à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal (Québec).*

**RÉSUMÉ :** Comme évoqué dans le texte introductif du colloque, au fil des années de nombreuses critiques ont été formulées par les observateurs et divers comités d'étude concernant le manque de transparence du processus d'évaluation des impacts sur l'environnement (ÉIE) et la pertinence de l'information contenue dans les études d'impact. Un reproche qui revient fréquemment est que les études d'impact ne permettent pas d'identifier les enjeux importants des projets, ce qui entraînerait des conséquences sur la capacité des autorités à prendre des décisions éclairées quant à leur réalisation. L'approche méthodologie parmi les plus utilisées à l'échelle internationale qui consiste à décrire les impacts par composante du milieu serait en cause.

L'approche descriptive comporte plusieurs lacunes conceptuelles, dont celle qui consiste à attribuer une valeur (importance de l'impact) aux modifications des composantes de l'environnement découlant d'une action donnée, sans se référer de façon explicite à des problématiques (enjeux) spécifiques. Au moyen d'exemples tirés d'études d'impact, nous en illustrerons les conséquences concrètes sur la capacité des dispositifs d'ÉIE, à produire une information utile à la compréhension des enjeux importants des projets, incluant à l'étape du suivi.

Une amorce de solution consisterait à structurer la démarche d'évaluation par enjeux, plutôt que par composantes du milieu. Nous présenterons les éléments constitutifs d'une telle démarche et des cas spécifiques où elle a été appliquée en matière d'évaluation des impacts sur l'environnement.